

Ville de LAON
Hôtel de Ville
02001 LAON cdx

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 27 juin 2022 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON,

PRESENTS ou REPRESENTES Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE - S.DUPONT(pouvoir à C.MATHIEU) - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY -
S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN(pouvoir à A.DELEBARRE-TESSÉDRE) - G.BLANCHARD-
DOUCHAIN - D.VALLISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN -
A.DELEBARRE-TESSÉDRE - J-M.QUERE - H.LAHYANI(pouvoir à S.ETIENNE-CHARLES) -
H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX(pouvoir à F.POIDEVIN) -
C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE(pouvoir à C.CHATELAIN) - B.LEBEL - M-P.FOURDRAIN
FAY(pouvoir à F.JOLY) - P.CERVI - B.LAGNEAU - C.GUILLAUME - F.KARIMET -
C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE Yves ROBIN, Nathalie DUSSART

SECRETAIRE DE SEANCE Marie-Michelle PASCUAL

RAPPORTEUR : Dominique PIERRE

- 11 -

Attribution de subvention aux associations

date de convocation
au conseil municipal : Lundi 20 juin 2022

Mes chers collègues,

Lors du vote du budget primitif 2022, un crédit de 19 000,00 euros a été réservé au titre des subventions, au chapitre de l'Administration Générale.

La commission d'administration générale dans sa séance du 9 mai 2022 a examiné les dossiers.

Au vu de l'intérêt pour la collectivité et la population Laonnoise, des projets et actions que ces associations comptent mettre en œuvre en 2022, une aide financière peut leur être attribuée.

AUSI, MES CHERS COLLEGUES, LA COMMISSION DES FINANCES AYANT ETE ENTENDUE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :

1. ATTRIBUER les subventions de la façon suivante :

- Montée historique	: 10 000,00 euros
- Prévention routière	: 450,00 euros
- Société des courses de Laon	: 450,00 euros
- Comité d'Ententes des Anciens Combattants	: 450,00 euros
- Union colombophiles de Laon	: 300,00 euros
- Club de scrabble	: 150,00 euros
- Groupement Philatélique du Laonnois	: 120,00 euros
- Laon Accueil	: 600,00 euros
- Comité d'échanges et de jumelage	: 3 000,00 euros
- Comité de Laon et de sa région du Souvenir Français ..	: 300,00 euros
- Association la Brêle Laonnoise	: 300,00 euros
- Fédération Nationale des Anciens Combattants.....	: 300,00 euros



Total : 16 420,00 euros

Il est à noter qu'il reste sur le montant voté, 2 580,00 euros à distribuer éventuellement dans l'année.

2. DIRE QUE ces sommes seront prélevées sur l'enveloppe globale de subvention inscrite au budget primitif 2022.

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

Ont signé au registre les membres présents.
POUR EXTRAIT CONFORME

<p>AFFICHE EN MAIRIE LE 29 JUIN 2022 ENREGISTRE EN PREFECTURE LE 29 JUIN 2022 CERTIFIE EXECUTOIRE A COMPTE DU 29 JUIN 2022</p>  <p>LE MAIRE, Eric DELHAYE</p>	<p>LE PRESIDENT DE SEANCE,</p>  <p>Eric DELHAYE</p>
--	---